

TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ MUNICIPALE
Saint-Chamond, une commune en action

Une ville se construit à travers les projets qui préparent son avenir, mais aussi les actions concrètes qui améliorent le quotidien. À Saint-Chamond, notre engagement est de faire avancer ensemble ces deux ambitions, avec une attention constante portée à notre cadre de vie.

Préparer l'avenir, c'est d'abord accompagner notre jeunesse. Avec le Passeport du civisme, nous souhaitons transmettre aux plus jeunes le goût de l'engagement, la connaissance de nos institutions et le devoir de mémoire. La participation des élèves et du Conseil consultatif de la jeunesse aux commémorations du 11 Novembre illustre cette volonté de faire vivre nos valeurs républicaines.

Cette responsabilité envers les générations futures concerne aussi notre environnement. Nous engageons une démarche d'éco-paturâge sur trois parcelles communales, représentant près d'un hectare. Cette méthode d'entretien écologique, qui repose sur le pâturage de moutons, permettra de favoriser la biodiversité, de préserver notre cadre de vie et de sensibiliser les habitants à des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Préparer demain, c'est aussi agir dès aujourd'hui pour une ville plus agréable, plus accessible et plus apaisée.

Cette ambition prend tout son sens dans nos déplacements. L'ouverture du nouvel échangeur de la Varizelle, fin août, constitue une étape importante pour améliorer la circulation et l'accessibilité de notre territoire, notamment de ses secteurs économiques et commerciaux.

Mais faciliter les déplacements, c'est aussi proposer des alternatives à la voiture. La gratuité des bus de la STAS le samedi permet de rejoindre le centre-ville, de profiter de notre marché et de faire nos achats chez nos commerçants sans utiliser notre véhicule. Prochainement, la desserte de la zone commerciale de la Varizelle par la ligne M5, dans le sens Saint-Chamond–Saint-Étienne, complètera cette amélioration de l'offre de mobilité.

Rendre notre ville plus accessible suppose également de mieux partager l'espace public. Depuis l'arrêté préfectoral du 9 septembre, le port du casque est obligatoire pour les utilisateurs de trottinettes électriques à Saint-Chamond. Notre police municipale a réalisé des contrôles pour accompagner cette mesure et sensibiliser les usagers.

Dans le même esprit, une campagne de communication au ton volontairement décalé a rappelé les règles de circulation et de stationnement. Depuis début novembre, les contrôles de vitesse et de stationnement sont renforcés. Il ne s'agit pas de sanctionner pour sanctionner, mais de protéger les usagers, de fluidifier la circulation et de favoriser la rotation des véhicules, essentielle à l'accès aux commerces.

Cette exigence de respect du cadre commun vaut également aux abords de nos établissements scolaires. Les tensions survenues près du lycée Claude-Lebois nous rappellent que le droit de manifester ne saurait justifier les violences ou les dégradations. Je salue l'engagement de nos policiers municipaux, mobilisés aux côtés de la Police nationale, et je renouvelle mon soutien aux personnels de l'Éducation nationale, aux élèves et à leurs familles.

Nos écoles doivent rester des lieux d'apprentissage et de confiance. Les actes de quelques-uns ne doivent pas faire oublier l'engagement de tous ces jeunes qui participent positivement à la vie de notre commune.

Citoyenneté, environnement, mobilités, tranquillité publique : une même volonté, celle de faire de Saint-Chamond une ville où chacun trouve sa place et peut vivre sereinement.

Agir pour les Saint-Chamonais

Et maintenant, on fait quoi ?

Les élections municipales ont eu lieu en mars. L'équipe élue a eu le temps de prendre ses marques. Pourtant, au dernier conseil municipal, seules les affaires courantes ont été abordées. Où est le projet pour Saint-Chamond ?

Habitat, sécurité, attractivité : les enjeux sont majeurs. L'Hôtel-Dieu mobiliserait 16 millions d'euros. Mais que changera ce projet dans le quotidien des Saint-Chamonais ?

Cet été, une brigade équestre a été déployée à grand renfort de communication, mais pendant quelques jours seulement. Cette initiative ponctuelle est-elle à la hauteur des attentes des habitants en matière de sécurité ?

Face à Novaciéries, les démolitions transforment l'entrée de ville. Mais pour quel projet ? Le maire propose de nouveaux logements sociaux. Est-ce pertinent dans une ville qui en compte déjà 40 % ?

Les Saint-Chamonais attendent une vision, des priorités claires et des résultats concrets. Au-delà des annonces, quel cap l'équipe municipale entend-elle donner à notre ville ?

Jean-Luc Degraix
Jean-Paul Rivat
Marlène Maury
Jean-Marc Laval

OPPOSITION MUNICIPALE

Du bon sens pour Saint-Chamond

Au dernier conseil, un cap a été franchi. Quand les questions dérangent, que la parole est interrompue et que les commissions ne se réunissent pas correctement, c'est le débat démocratique qui vacille. À Saint-Chamond, la censure semble désormais s'inviter dans les séances.

L'opposition est là pour contrôler, questionner et proposer. Les Couramiauds ont droit à des réponses, pas à des esquives.

Nous lançons donc #MonPetitDoigtMaDit un nouveau format d'information vidéo, accessible à tous et au plus près des préoccupations des habitants. L'objectif : décrypter l'actualité locale, mettre en lumières des informations que les Couramiauds ignorent.

La majorité tente de nous bâillonner au conseil municipal ? Tant pis, nous avons d'autres moyens de faire entendre tout ce qui dérange.

Insécurité, pouvoir d'achat, gestion de l'argent public : nous ne nous tairons pas. La démocratie consiste aussi à accepter le contradictoire. Avec "Mon Petit Doigt M'a Dit", l'information ne s'arrête pas là où commence le silence.

Isabelle Surply
Estelle Larca
Stéphane Parrin
Samuel Boughzala

Saint-Chamond Verte et Solidaire

Le maire ne nous laisse que ces lignes pour empêcher toute expression dans le magazine comme au Conseil, en coupant les interventions de l'opposition. Nous aurions donc voté contre le règlement intérieur du Conseil municipal si nous étions restés. Mais le vote de l'Union des droites en faveur de l'adhésion à l'association Passeport du Civisme nous a conduits à quitter le Conseil au nom des valeurs de la République. Cette adhésion est grave : cette association n'a pas l'agrément du Ministère de l'Éducation nationale. L'Inspectrice de l'Education Nationale en a alerté les écoles de Saint Chamond. Pourquoi le maire souhaite-t-il une telle intervention alors que les enseignants disposent déjà de moyens pédagogiques ? De nombreuses communes, après avoir adhéré par méconnaissance, ont annulé leur adhésion.
Le logiciel éducatif de la majorité méconnait le mot dialogue. Elle le prouve en ne parlant que de répression avec les lycéens en lutte pour un autre avenir ou en instaurant un couvre feu pour les mineurs.

Nathalie Champalle
Julien Giraudo
Jean Minnaert

CONSEIL MUNICIPAL

Ça s'est passé

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Saint-Chamond se ligue contre le cancer

La Ville s'engage dans la démarche de labellisation "Ma ville se ligue contre la cancer", afin de renforcer la prévention et promouvoir la santé sur le territoire. Une adhésion qui traduit la volonté de la commune de s'inscrire dans une politique de santé publique fondée sur des actions concrètes, adaptées aux besoins du territoire et conduites en lien avec les partenaires locaux.
À travers cette démarche, la Ville s'engage à évaluer ses pratiques, à identifier des pistes d'amélioration et à mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des cancers et à la promotion d'un environnement favorable à la santé des habitants.

Résultat du vote
Unanimité : 36
Sans participation : 3 (Saint-Chamond, Verte et Solidaire)

Trois parcelles en éco-pâturage

La Ville étend sa gestion écologique des espaces verts en testant l'éco-pâturage : trois parcelles accueilleront bientôt des moutons, pour un entretien naturel et durable de notre patrimoine végétal. Cette opération, réalisée en partenariat avec le campus Agronova, allie préservation de l'environnement, économies budgétaires et pédagogie, avec un suivi collaboratif entre les services municipaux et l'établissement d'enseignement agricole qui assurera l'entretien et les soins du cheptel ovin.

Résultat du vote
Unanimité : 35
Abstentions : 4 (Agir pour les Saint-Chamonais)

